



# BON DE COMMANDE

## PANNEAU «COMMUNE OLÉICOLE»

### FEVIFO

Secrétariat : 40 place de la Libération, 26110 NYONS  
Tél. 04 75 26 90 91 - Fax. 04 75 26 90 94 - Email : info@villes-olive.fr  
N° SIRET : 524 965 241 000 10 / NAF : 9499Z

La Fédération des Villes Françaises Olivicoles est une association Loi 1901 et n'est pas assujettie à la TVA.

#### IDENTIFICATION

Commune :  
Nom / Prénom d'un contact :  
Adresse :

Tél. :  
Fax. :  
Email :

N° SIRET :  
N° TVA :

NAF :

Cadre réservé FEVIFO

Commande n° :

Réceptionnée le :

Facture n° :

Règlement :

Produit		Prix unitaire € nets	Nombre de panneaux	Total € nets
<b>PANNEAU RECTANGULAIRE 1000 x 400 MM</b> Impression numérique sur film, pelliculage standard. Système de fixation non inclus.		110,00 €		
<b>PANNEAU CARRÉ 350 MM</b> Impression numérique sur film, pelliculage standard. Système de fixation non inclus.		47,00 €		
<b>PANNEAU CARRÉ 500 MM</b> Impression numérique sur film, pelliculage standard. Système de fixation non inclus.		69,00 €		
<b>PANNEAU CARRÉ 700 MM</b> Impression numérique sur film, pelliculage standard. Système de fixation non inclus.		93,00 €		

**Note :** après commande, le visuel du panneau pourra vous être adressé sur demande pour utilisation sur votre papier en-tête, votre site internet ou autre support de communication.

Total € nets

Frais de logistique

Montant de la commande

35,00 €

Bon pour accord, fait le

à

(Signature et cachet)

L'achat d'un ou plusieurs panneaux est réservé aux adhérents de la FEVIFO. La commune s'engage à soutenir et promouvoir les actions de la FEVIFO en faveur de l'olivier.

La FEVIFO dégage toute responsabilité relative à la pose et/ou à l'emplacement de l'un de ces panneaux (vérifiez la réglementation en vigueur en matière de signalétique).

#### A RETOURNER DÛMENT REMPLI.

Une facture vous sera adressée à réception du bon de commande afin que vous puissiez procéder au règlement sous 30 jours.  
La commande sera passée après réception de votre règlement.

Date de livraison indicative : 4 à 5 semaines après votre règlement.  
Pensez à prévenir vos services qu'une livraison aura lieu autour de cette date !